

SAHN Janvier 2026

Sahn76.com

Bulletin gratuit



**Le deuxième prix du concours photo 2024
Jean-Marc Langlois**

Conseil d'Administration de la SAHN

- THIERRY** François : *Président. (Bulletin, Concours miel)*
29, chemin de Saint Andrieux 76930 Octeville-sur-Mer ☎ 06 19 69 64 78
- LEDOUX** Jean-Marie : *1^{er} Vice-président, Commandes groupées* ☎ 06 68 70 57 67
338, rue de la Foye 76640 Normanville courriel : **apiledoux.sahn@yahoo.fr**
- ANCEL** J.-Jacques : *2nd Vice-président, bibliothèque, rucher éc. La Cerlangue (resp.)*
33, rue des Cerisiers 76610 Le Havre ☎ 02 35 47 62 72
- ANCEL** Monique : *Secrétaire, Echange de cire*
33, rue des Cerisiers 76610 Le Havre ☎ 02 35 47 62 72
- BERRUBE** Catherine : *Secrétaire adjointe, Relations avec adhérents*
2155, rue de la Houssaye 76230 Quincampoix ☎ 06 06 43 16 47
- RENAULT** Jean-Yves : *Trésorier*
111, Route de Fongueusemare 76110 Ecrainville ☎ 06 43 84 57 55
- BERRIT** Mireille : *Trésorière adjointe gestion des adhésions*
158, impasse Beau Soleil, Sévis, 76850 Val-de-Scie ☎ 07 57 06 83 93
- AVENEL** Jérôme : *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye.*
8, rue de la Briqueterie 76560 Saint-Laurent-en-Caux ☎ 06 03 72 85 15
- BACOUEL** Jacques : *Rucher école de Neufchâtel-en-Bray*
9, rue de la Mare Braconer 60360 Crèvecœur-le-Grand ☎ 06 82 64 48 15
- BAHEUX** Rudy : *Communication*
49, rue Pierre Corneille 27400 Louviers ☎ 06 37 76 68 30
- BEGOT** Gilles : *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye (responsable)*
146, route de Bailleul 76110 Vattetot-sous-Beaumont ☎ 06 76 70 58 22
- BONDOIS** Vincent : *Station de fécondation Saint-Denis-le-Thiboult (responsable)*
95, rue de Buchy 76116 Blainville-Crevon ☎ 06 18 28 04 30
- BONNEAU** Jean-Pierre : *Internet (sahn76.com)), éch. Franco-Allemand*
74, rue Georges Liot 76420 Bihorel ☎ 02 35 61 70 92
- COLOMBEL** Florian : *Station de fécondation Saint-Denis-le-Thiboult*
37, Chemin de la Chapelle 76690 Fontaine-le-Bourg ☎ 06 17 92 59 30
- DAUPHIN** Florence : *Rucher école de Neufchâtel-en-Bray, Reportages photos*
2, rue de la Forge, hameau de Bois des Puits, 76390 Criquiers ☎ 06 85 35 57 78
- FORT** Maud : *Communication ; Internet (SAHN.com)*
23, rue de l'Eglise 76150 Saint-Jean-du-Cardonnay ☎ 06 81 24 17 38
- FOURNEAUX** Marc : *Réfèrent sanitaire, CETA (co-responsable)*
903, rue de la Côte Bailly 76510 Saint-Nicolas-d'Aliermont ☎ 06 85 89 17 73
- FRITOT** Régis : *Rucher école de Neufchâtel (responsable), CETA (co-responsable)*
1, rue de la Briqueterie 76680 Rosay ☎ 07 83 26 64 66
- GAUTHIER** Christophe : *CETA (co-responsable)*
103, route de Ricarville 76660 Osmoy-Saint-Valery ☎ 02 35 94 51 01
- LEGRAND** Didier : *Rucher école de Clères (responsable). Station de fécondation*
82, rue de l'Orée du Bois 76230 Isneauville ☎ 06 32 17 10 96
- POLLET** Sébastien *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye*
357, Route du Château d'Eau 76490 Louvetot ☎ 07 77 05 33 31
- RIDEL** Jean-Claude *Rucher école de Saint-Nicolas-de-la-Haye*
278, Chemin du Bourg Naudin 76190 Touffreville-la-Corbeline ☎ 06 85 65 80 38

Membres d'Honneur : Mme DELAUNAY, MM. CANDELIER, COURTOIS, DAVERDIN, DUFOR, GOSSE, JOUEN, LEFEBVRE Fr., PERIMONY, VANDEVELDE.

Le Mot du Président

Une page s'est tournée pour la SAHN 76; Patrick Perimony, notre président a choisi, et c'est bien normal après 28 ans de bons et loyaux services, de se retirer de cette fonction.

Patrick s'est engagé au CA en 1989 et pour beaucoup d'entre vous, il incarne la SAHN, ses valeurs et ses choix. Sous sa présidence, la SAHN n'a cessé de se développer, passant de quelques centaines à près de 800 adhérents les bonnes années, le CETA a été consolidé, les ruchers écoles se sont multipliés, les actions diverses se sont développées. Bien sûr, Patrick n'est pas le seul responsable mais c'est grâce à son impulsion et à la confiance qu'il nous a accordé que les femmes et hommes qui s'y sont investis ont pu mener à bien ces tâches qui font votre bonheur.

Et puis il y a eu l'aventure du Congrès National d'Apiculture une première pour nous et pour vous peut-être qui fut une grande réussite. Sans Patrick, Rouen n'aurait pas été choisi et nous n'aurions pas vécu ce grand moment de partage, d'échanges et aussi d'amitiés qui ont pu y naître.

Tous les adhérents lui adressent donc ici un immense merci pour toutes ces années et lui souhaitent bon vent dans sa nouvelle vie d'engagements !

Nous regrettons aussi les départs pour des raisons personnelles de Rémi Candelier, notre trésorier et de Michel Jouen qui ont beaucoup œuvré au sein de la SAHN. Qu'ils soient aussi ici remerciés.

C'est donc une nouvelle équipe qui reprend les rênes et prend progressivement ses marques avec une redistribution des fonctions au sein du bureau afin d'alléger le poids des tâches.

2026 sera donc une année de transition où nous réclamons votre compréhension pour les balbutiements que ces remaniements pourraient engendrer.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année apicole, synonyme de bonnes récoltes mais espérons aussi une pression moins forte des frelons et varroas.

François THIERRY Président de la SAHN

Planning général des 68 activités de 2026

04 janvier	Date limite de réception commande groupée Neufchâtel	
24 janvier	R.E. Neufchâtel	La ruche, l'abeille, la législation, l'équipement
07 février	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : présentation, préparation du matériel
	CETA	Réunion de début d'année
14 février	R.E. Clères	Ruche, abeille, législation, montage de cadres
20 février	Date limite de réception commande groupée sirop	
28 février	Neufchâtel en Bray	« Le Printemps des Abeilles » Distribution des commandes groupées. Vide rucher et animations
07 mars	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : présentation, préparation du matériel
14 mars	Normanville	Distribution de la commande groupée de sirop
20 mars	Ry	Les conseils de début de saison (St. de fécondation)
Mars *	CETA	Gaufrage et fabrication de bougies *date selon météo
21 mars	R.E. Clères	Le cycle du couvain, visite de printemps
	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : maladies, visite de printemps
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : morphologie de l'abeille
	R.E. Neufchâtel	Le cycle du couvain, visite de printemps
28 mars	CETA	Piégeage et visite de printemps, pose des hausses.
	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : pose hausses, montage cadres
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : maladies.
04 avril	R.E. Neufchâtel	Production miel, pose des hausses, essaimage
11 avril	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : morphologie de l'abeille
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : visite de printemps, montage cadres
	R.E. Clères	Les problèmes sanitaires. Pose des hausses
18 avril	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : autres techniques apicoles
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : pose des hausses
25 avril	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : essaims artificiels
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : essaims artificiels
	CETA	Pièges et frelons asiatiques / Essaims sur 1 cadre
09 mai	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : contrôle des hausses, suivi des essaims
	R.E. Clères	Contrôle des hausses, élevage, essaims artificiels.
16 mai	R.E La Cerlangue	Niveau 1 et 2 : récolte de printemps
21 mai	Ry	Démonstration de peuplement des nucléis
23 mai	R.E. Neufchâtel	Récolte, produits de la ruche, le travail du miel
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : récolte de printemps
Mai *	CETA	Récolte de printemps *date selon météo

30 mai	R.E. Clères	Récolte de printemps
	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : élevage de reines
	CETA	Initiation à l'élevage et au greffage
06 juin	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : marquage des reines
	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : marquage des reines
13 juin	R.E. Clères	Le contrôle des hausses, essaïms artificiels
	R.E. La Cerlangue	Niveau 2 : le pollen (récolte, conservation)
	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : élevage de reines, trappes à pollen
20 juin	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : le pollen (récolte, conservation)
	R.E. Neufchâtel	La varroose et les traitements
04 juillet	R.E La Cerlangue	Niveaux 1 et 2 : contrôle des colonies
	CETA	Portes ouvertes : distribution des reines etc..
18 juillet	R.E. St-Nicolas	Niveau 1 : récolte du miel d'été
25 juillet	R.E. St-Nicolas	Traitement varroa, retrait des hausses, nourrissage
Juillet *	CETA / RE La Cerlangue	Récolte d'été *date selon météo
01 août	R.E. Neufchâtel	La varroose et les traitements
	R.E. Clères	Récolte d'été
08 août	R.E. Clères	Traitement varroa, retrait des hausses,
29 août	R.E. St-Nicolas	Niveau 2 : la visite d'automne
	R.E La Cerlangue	Niveau 1 : visite d'automne les traitements
31 août	Date limite de réception commande groupée AG	
12 septembre	R.E. Clères	Dernier cours et pot de fin d'année
	R.E. Neufchâtel	Visite d'automne les traitements
	R.E. St Nicolas	Niveau 2 : le miel
19 septembre	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : le miel
26 septembre	R.E. St Nicolas	Niveau 2 : la cire
	CETA	Bilan de la saison, comptage varroas. Traitements
03 octobre	R.E. Neufchâtel	Les problèmes sanitaires : maladies, législation
06 octobre	St-Nicolas-la-Haye	CONCOURS DE MIELS 76
10 octobre	R.E La Cerlangue	Niveau 2 : la cire.
17 octobre	Varneville-Bretteville	Assemblée Générale de la SAHN, distribution des commandes groupées et apport des cires
23 octobre	Ry	Station de fécondation : bilan de l'année
novembre	R.E. St Nicolas	Information premiers secours ouverte à tous
14 novembre	CETA	Troc, trucs et savoirs faire chez Madeleine Bourdier
28 novembre	Les Automnales de l'Apiculture	

Carte d'adhérent 2026

La carte d'adhérent 2026 sera disponible au « Printemps des Abeilles » à Neufchâtel, à la distribution du sirop à Normanville, et à l'AG.

Les adhérents, désirant leur carte et ne pouvant pas être présents lors de ces manifestations, devront la demander en envoyant une enveloppe timbrée pour son renvoi à : *Mireille Berrit Trésorière adjointe SAHN*
158, impasse Beau Soleil, Sévis, 76850 Val-de-Scie.

Adresse courriel : très important

Les adhérents désirant recevoir toutes les informations de la SAHN, en plus des informations statutaires, devront **obligatoirement mettre leur adresse courriel sur le bulletin d'adhésion 2026**.

Selon la loi « Protection des données personnelles » (principe de sécurité et de confidentialité des informations), nous avons le droit de conserver sur le fichier les adresses courriels tant que vous êtes adhérent. Merci donc de nous signaler tout changement d'adresse.

Cire

Depuis l'année 2022, le protocole d'échange de cire a changé.

Désormais, les apiculteurs apportent leurs blocs de **cire fondue bien propre** (cadres et/ou opercules en lots séparés) à l'AG de l'année en cours.

Ces blocs y seront pesés et les adhérents récupéreront le poids équivalent en feuilles de cire gaufrée au « Printemps des Abeilles » l'année suivante à Neufchâtel. Le paiement se fera à Neufchâtel.

Commandes groupées

Comme chaque année, les dates des commandes groupées (Neufchâtel-en-Bray, Sirop et distribution d'automne lors de l'AG) sont indiquées désormais dans l'Agenda (p 4 et 5)

Continuez l'aventure avec nous !

Chaque année vous êtes nombreux à nous quitter, après une année de formation dans nos ruchers-écoles. Votre première année au sein de notre association a été une belle découverte : des rencontres enrichissantes, des moments forts et des projets porteurs de sens. Mais surtout, ce n'est qu'un début ! **Rejoindre une association**, c'est souvent une étape de curiosité. **Y rester**, c'est un véritable engagement — une façon de donner du sens à ses actions tout en participant à une dynamique collective qui grandit d'année en année.

Pourquoi renouveler votre adhésion ? Pour :

- Consolider les liens tissés avec les autres membres ;
- Participer activement à des projets qui évoluent et s'enrichissent ;
- Apporter votre énergie à la continuité et à la vitalité de l'association ;
- Profiter pleinement des activités et des opportunités réservées aux adhérents.

Chaque adhérent compte. Votre engagement fait la différence, car il nous permet de faire vivre nos valeurs au quotidien.

Renouveler votre inscription, C'est dire oui à la solidarité, à l'action et à la passion collective. C'est continuer à construire une aventure humaine où chacun trouve sa place et contribue à un projet commun.

Rejoignez-nous à nouveau et faisons grandir cette belle histoire ensemble !

propolia
L'abeille embellit nos vies

Complétez vos revenus
EN DEVENANT REVENDEUR PROPOLIA

1 ANIMATEUR par réseau de vente PROPOLIA

Formulés et fabriqués en Occitanie

Plus de 40 ans d'expertise et de savoir-faire

Des formules naturelles exclusives

Hautement concentrés en actifs

Vous récoltez de la belle propolis ? Nous vous l'achetons !

Nous recherchons tout au long de l'année des produits de la ruche pour créer nos soins bien-être & Beauté

Une propolis brune de haute qualité, purifiée et biodisponible = 5 façons de la consommer pour profiter de toutes ses vertus et booster vos défenses naturelles !

Une marque créée par APIMAB

CRÉATEUR & FABRICANT | AV. DU LAC 3800 CLERMONT L'HÉRAULT | 04 67 95 38 14 | WWW.PROPOLIA.COM

Printemps Des Abeilles samedi 28 février 2026



Cette année, le Printemps des Abeilles aura lieu
A la Boutonnière Neufchâtel-en-Bray
4, Boulevard du Maréchal Joffre !

Retenez bien cette date. Vous êtes, chaque année, un certain nombre à oublier votre commande *Ensemble, facilitons la vie de nos bénévoles !* Pour que tout se déroule au mieux, pensez à venir chercher vos commandes dans les créneaux qui vous seront indiqués. Cela évite des déplacements et des manipulations inutiles pour nos bénévoles — un grand merci pour votre coopération ! 🌿

L'organisation reste la même : Comme d'habitude, vous trouverez :

- La distribution de matériel des commandes groupées,
- La distribution des cires gaufrées commandées lors de l'AG
- Les Etablissements Lerouge
- Et toutes les animations habituelles : conférences, ateliers...

Le vide rucher pour faire de la place dans votre miellerie.

Règlement : le matériel apicole d'occasion doit être sain et en bon état.

L'apiculteur doit se munir de son matériel d'exposition (table, chaise etc.) et assurer la vente de son matériel apicole.

L'apiculteur doit repartir avec ses invendus et laisser son emplacement propre.

Le concours de pain d'épices pour valoriser votre miel.

Règlement : les concurrents s'engagent à ne présenter que des pains d'épices de leur production faite avec du miel de leur rucher. Le pain d'épices devra **être nature sans ajout** de fruit confits, fruits secs ou de chocolat. Les épices sont libres de choix. Les pains d'épices devront obligatoirement avoir été cuits dans des moules à cake et être présentés **DEMOULES**.

Chaque pain d'épices sera déposé au stand au plus tard à 9h 30 et identifié par une étiquette indiquant sa composition, les coordonnées de l'apiculteur.

Pour ces deux animations :

Les inscriptions sont gratuites. L'apiculteur doit être à jour de sa cotisation.

Il est obligatoire de **s'inscrire** auprès de Mireille BERRIT :

mireille.berrit@nordnet.fr **avant le 15 février 2026.**

COMMANDE Ets LEROUGE

76640 NORMANVILLE pour le **4/01/2026**

DESIGNATION	P.U.	Nbr	TOTAL
Prix fonction de l'évolution des cours			
1 carton de 300 pots plastique de 1 kg, cliché SAHN, imprimé en BLANC, VERT, ROUGE (rayer les mentions inutiles)	91,36 €		
1 carton de 300 pots plastique de 500g, cliché SAHN, imprimé en BLANC, VERT, ROUGE, (rayer les mentions inutiles)	68,26 €		
1 carton de 90 pots 500 g (38,5cl - Ø63) en verre - capsules ruche	45,29 €		
1 carton de 100 pots 500 g (39 cl - Ø82) en verre - capsules ruche	62,46 €		
1 carton de 60 pots 1 Kg (75cl - Ø82) en verre - capsules ruche	42,75 €		
1 carton de 100 pots 250 g (22,8cl - Ø63) en verre - capsules ruche	46,29 €		
APIFONDA en bloc de 2,5 kg x 5 = 12 ,5 KG	17,39 €		
Hausse Nicot plastique Dadant 9c (sans cadre)	15,52 €		
Plateau de fond Nicot aération totale 10 cadres	8,40 €		
Nourrisseur couvre-cadres plastique Nicot pour Dadant10c	11,20 €		
Corps Nicot plastique Dadant 10c (sans cadre)	28,24 €		
Toit plat Nicot plastique Dadant 10 c	12,48 €		
Grille à reines Nicot Dadant 10 c	1,92 €		
Tiroir de fond pour plateaux Nicot	3,12 €		
10 sachets 450g nutripo 10% pâte hyperprotéine	19,80 €		
Cire gaufrée Dadant opercule en paquet de 2 kg	37,84 €		
Toit en tôle pour ruche 10 cadres Dadant H = 10,5 cm	7,92 €		
Piège à frelons Beevital	40,42 €		
Réducteurs pour pièges à frelons Beevital (lot de 5)	3,52 €		
Combustible Apidou lavandin (40 litres)	20,24 €		
Muselière en bois anti frelon asiatique (maille 10*10)	21,06 €		
Cueille essaims sac toile	18,80 €		
Maturateur Lyson 100 kg – gamme classic	132,00 €		
Support pour maturateur lyson 40 à 100 kg	51,20 €		
Trousse secours Aspivenin	20,60 €		
Rouleau étiquettes DDM pour simple compteur	3,19 €		
Étiquette adhésive consigne tri verre + capsule (RLX 1500)	5,93 €		
Étiquette adhésive consigne de tri plastique (RLX 1500)	5,92 €		
10 cadres dadant droits filés inox vertical oblique à talons	8,46 €		
10 cadres ½ dadant droits filés inox vertical oblique à talons	8,45 €		
Tonnelet plastique blanc 40 kg avec couvercle	8,08 €		
Facture	3 €		
CHEQUE à L'ORDRE des Ets LEROUGE	TOTAL		

Veuillez compléter les rubriques suivantes : **Courriel :**

NOM

Prénom :

N° de Tél. :

Code Postal : Ville :

SAHN76.COM : Notre site internet.

Dans le cadre de l'amélioration de nos services et afin de renforcer la communication au sein de notre association, nous vous invitons à consulter régulièrement nos pages actualités sur notre site internet : www.sahn76.com.

Un espace d'information actualisé, vous y trouverez :

- Les **actualités** et annonces importantes concernant la vie de l'association.
- Le **programme des activités** et événements à venir.
- Ainsi que diverses informations pratiques.

Nous vous encourageons à privilégier cet espace afin de rester informés de manière claire, fiable et centralisée.

Adhésion et renouvellement en ligne

Pour la quatrième année l'association met à votre disposition un service d'adhésion et de paiement en ligne. Ce dispositif offre :

- **Une adhésion en ligne ouverte 24h sur 24h et réception du** duplicata de son inscription à l'adresse mail mentionnée sur le formulaire.
- Un **paiement sécurisé par carte bancaire et réception** de la facture de votre paiement par la plateforme de notre partenaire 'YAPLA', une plateforme sécurisée de paiement du Crédit Agricole.
- Une réduction du **temps de traitement** des inscriptions.
- Un paiement par virement bancaire.

Pour adhérer ou renouveler votre cotisation, nous vous invitons à accéder directement à la page dédiée : 🖱️ www.sahn76.com/adhesion

Pas de changement pour les modalités d'inscription aux ruchers écoles en 2026 : Pour des raisons de simplification de gestion, les inscriptions en première et deuxième année de cours aux ruchers écoles devront obligatoirement se faire auprès des responsables et ne seront plus accessibles sur le site.

Seules les adhésions avec inscription **aux ruchers écoles catégorie « Club »** pour les ruchers de La Cerlangue, Neufchâtel et St Nicolas-de-la-Haye pourront se faire en ligne.

Une aide en ligne : vous avez des questions, vous rencontrez des problèmes vous pouvez contacter Maud FORT 06 81 24 17 38

Votre engagement demeure essentiel : La consultation régulière du site ainsi que l'utilisation de l'adhésion en ligne contribuent à améliorer l'organisation générale de l'association et à soutenir les projets collectifs.

Notre bibliothèque est constituée de nombreux ouvrages mais il est possible qu'un ouvrage qui vous intéresserait ne figure pas dans notre fonds. Si celui-ci est encore édité nous n'hésiterons pas à l'acquérir, faites-en part à notre bibliothécaire Jean-Jacques ANCEL (cf. page 2).

Rappel des conditions de prêt :

- Chèque de caution de **75 €** par prêt.
- Envoi gratuit par le bibliothécaire.
- Retour à la charge de l'emprunteur.
- Le prêt est limité à 3 mois. Passé ce temps, le bibliothécaire sera en droit de déposer le chèque de caution en banque.
- Au retour de votre colis, le chèque de caution sera détruit par le bibliothécaire ou renvoyé sur demande s'il est accompagné d'une enveloppe timbrée.



Nous sommes
du même
monde

Redécouvrez le 1er assureur
des agriculteurs.*

Fondé il y a 125 ans par des agriculteurs, Groupama est là pour vous accompagner sur le terrain, au plus près de vos problématiques. Nos experts vous aident à trouver les bonnes solutions pour pérenniser votre exploitation et vous permettre d'innover.



*Étude réalisée par Nexio, entre le 07/09/2024 et le 17/10/2024, sur un échantillon représentatif de 1 500 agriculteurs ayant déclaré Groupama comme leur assureur principal pour la couverture de leur activité professionnelle agricole (assurance multirisque agricole, assurance des tracteurs et machines agricoles, assurance récolte, assurance prairies...). Groupama Centre Manche | Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Centre Manche - 30 rue Paul Lignéul CS 30004 - 72043 Le Mans Cedex 9 - Siège social : 10 rue Blaise Pascal CS 40337 - 28008 Chartres Cedex - 383 863 801 RCS Chartres | Document et visuel non contractuels. Réf. Com ER/2026. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. Création : Avril 2025.

Les Ruchers écoles de la SAHN

Les modalités d'inscription aux cours des ruchers écoles sont les suivantes :

- 1ère étape : pour les niveaux 1 et 2, il faut contacter le responsable du rucher école. Celui-ci vous fera parvenir une feuille d'inscription aux cours qui devra être renvoyée dans les 15 jours avec un chèque à l'ordre de la SAHN correspondant au montant de la formation. (Ce chèque ne sera débité qu'à partir du mois de décembre).
- 2ème étape : à partir des indications données dans ce bulletin, vous réglerez votre cotisation à la SAHN. Dès que les deux paiements seront faits, votre inscription sera validée.

Pour le Club qui est réservé aux adhérents ayant déjà suivi nos formations, l'inscription se fera directement à partir des indications du bulletin.

Pour toutes informations sur les ruchers écoles, contacter obligatoirement :

- Saint-Nicolas : **Gilles Begot**. 06 76 70 58 22 rucherstnicolas@orange.fr
- Clères : **Didier Legrand**. 06 32 17 10 96 d.roadster@laposte.net
- La Cerlangue : **J. J. Ancel**. 02 35 47 62 72 la-cerlangue@laposte.net
- Neufchâtel : **Jacques Bacouel**. 06 82 64 48 15 bacouel.jacques@orange.fr

Pour les quatre ruchers écoles :

Participation aux frais des cours théoriques et pratiques (Chèque à adresser au responsable du rucher école)

Niveau 1	<u>40,00 €</u>
Niveau 2	<u>30,00 €</u>

- + *Cotisation à la Société Apicole de Haute Normandie : 23,00 €
- * paiement possible par virement, chèque ou par CB à partir de notre site.

Les ruchers écoles proposent des séances théoriques et pratiques d'apiculture. Elles se déroulent le samedi après-midi.

Le matériel de protection n'est généralement pas fourni. Il est préférable de disposer de son propre équipement. Pour son achat quelques conseils vous seront donnés lors de la 1ère séance. Il est fortement recommandé de se munir de bottes.

Pour les apiculteurs ayant déjà reçu la formation, La Cerlangue, Neufchâtel et St Nicolas proposent une formule, Le Club, permettant d'approfondir leurs connaissances. Les réunions sont organisées aux mêmes dates que les cours. Pour y assister il faut cocher la case « CLUB » du bulletin d'adhésion.

Information premier secours

Au cours du mois de novembre, une **INFORMATION** aux premiers secours est proposée aux inscrits aux cours des ruchers écoles. Ouvert à tous les ruchers, il faut vous inscrire avant le **01/09/26** à l'adresse : rucherstnicolas@orange.fr pour pouvoir réserver une salle en fonction des participants.

Le rucher école de Clères

Le rucher école du Parc de Clères vous propose 9 séances théoriques et pratiques d'apiculture (niveau 1). Elles se dérouleront le samedi après-midi, la journée entière avec pique-nique sur place les jours de récoltes.

Le matériel de protection peut vous être fourni mais il est préférable de disposer de son propre équipement. Pour son achat quelques conseils vous seront donnés lors de la 1^{ère} séance.

Rendez-vous à 14 h à l'entrée du **Parc de Clères**, pour la 1^{ère} séance.

Programme annuel 2026 (niveau 1)

14 février	La ruche, l'abeille, la législation, montage de cadres.
21 mars	Cycle du couvain, reproduction de l'abeille. Visite de printemps.
11 avril	Les problèmes sanitaires. Pose des hausses.
09 mai	Contrôle des hausses, élevage, essaims artificiels.
30 mai *	Récolte de printemps
13 juin	Contrôle des hausses, les produits de la ruche.
01 août *	Récolte d'été.
08 août	Traitement varroa, retrait des hausses, travail du miel.
12 septembre	Retrait des lanières, visite d'automne, pot de fin d'année.

. *en journée complète

Le rucher école de La Cerlangue

Les demandes pour les cours sont nombreuses. Pour le niveau 1, les préinscriptions pour l'année 2026 sont closes. Il reste quelques places pour 2027. Pour le niveau 2, il reste de la place pour 2026. Pour nous joindre envoyez un courriel à l'adresse : la-cerlangue@laposte.net

Projet de programme annuel 2026

Niveau 1.

07 février	Présentation, préparation du matériel.
21 mars	Les maladies des abeilles, visite de printemps.
28 mars	Pose des hausses, montage des cadres.
25 avril	Essaims artificiels.
16 mai	Récolte de printemps.
6 juin	Travaux pratiques de marquage des reines.
4 juillet	Contrôle des hausses, suivi des colonies*.
29 août	Visite d'automne, lutte anti varroas.

*Récolte du miel d'été : une autre date vous sera proposée durant l'été

Niveau 2

11 avril	Morphologie de l'abeille.
18 avril	Autres techniques apicoles.
16 mai	Récolte de printemps.
30 mai	Elevage des reines.
13 juin	Le pollen (récolte, conservation).
19 septembre	Le miel.
10 octobre	La cire.

*Récolte du miel d'été : une autre date vous sera proposée durant l'été

Le rucher école de Neufchâtel

L'inscription se fait directement auprès de la personne référente :

Jacques BACOUEL 06 82 64 48 15 bacouel.jacques@orange.fr

Les cours sont complets pour l'année 2026 mais les inscriptions sont ouvertes pour 2027.

Pour les apiculteurs déjà formés, des séances d'approfondissement sont organisées le samedi matin (9 h 30 à 12 h) aux mêmes dates que les cours. Pour y assister il faut cocher la case « CLUB » du bulletin d'adhésion à la SAHN.

Le rucher école est situé dans l'espace Jacques Prévert : 8, boulevard Charvet à Neufchâtel.

Programme 2026 (niveau 1)

24 Janvier	La ruche, l'abeille, la législation, l'équipement.
21 mars	Le cycle du couvain, la reproduction des abeilles, la visite de printemps.
04 avril	La production du miel, la pose des hausses, l'essaimage.
23 mai	La récolte, les produits de la ruche, le travail du miel.
20 juin	Le contrôle des hausses, essais artificiels, les paquets d'abeilles.
01 août	La varroose et les traitements.
12 septembre	La visite d'automne, le nourrissage.
03 octobre	Les problèmes sanitaires : maladies, législation.

Des séances pratiques supplémentaires sont susceptibles d'être proposées aux stagiaires intéressés, pour des opérations ponctuelles.

Annonce publicitaire : Apiculteur Éleveur (Région Aumale 76) vend

-Essaims Buckfast hivernées sur 6 cadres Dadant Dispo début avril 2026

-Reines Buckfast F1 Souche Artus Dispo dès le début mai suivant météo

Possibilité de réservation dès maintenant

Tél : 06 99 93 01 38

e.mail : didier.gremont.60@gmail.com

Le Rucher du Verger

Didier GREMONT SIRET 530 583 301 00011

Le rucher école de St-Nicolas-de-la-Haye (ex Bois-Himont)

Pour les débutants, nous donnerons des conseils pour l'achat de l'équipement lors du premier cours.

Pour recevoir les informations du rucher école, envoyer un courriel à cette adresse : rucherstnicolas@orange.fr

Pour le Club prendre contact avec Gilles Bégot : 06 76 70 58 22

Pour les cours nous vous donnons rendez-vous à partir de 13 h 50
A l'ancienne école 300 rue de l'église St-Nicolas-de-la-Haye.

Programme annuel 2026 Niveau 1

07 mars	Présentation, préparation du matériel.
28 mars	Les maladies des abeilles.
11 avril	Montage des cadres, visite de printemps.
18 avril	Pose des hausses.
23 mai	Récolte de printemps.
06 juin	Travaux pratiques de marquage des reines.
18 juillet	Récolte du miel d'été.
25 juillet	Nourrissement, lutte antivarroas.

Programme annuel 2026 Niveau 2

21 mars	Morphologie de l'abeille.
25 avril	Essaims artificiels.
9 mai	Contrôle des hausses. Suivi des essaims artificiels.
13 juin	Elevage des reines, pose des trappes à pollen.
20 juin	Le pollen (récolte, conservation).
29 août	Visite d'automne.
12 septembre	Le miel.
26 septembre	La cire.
Date à définir	Information premiers secours

Le CETA de Merval

Le Centre d'Etudes Techniques Apicoles (CETA) de Brémontier-Merval accueille les apiculteurs munis d'une certaine expérience afin d'échanger sur les pratiques apicoles et de participer aux travaux nécessaires au rucher au fil de la saison apicole. (À la miellerie de la S.A.H.N. dans les locaux du lycée agricole)

Sur 7 samedis dans l'année (calendrier ci-dessous) DE 9 H A 17H

07 février	Tour de table, résultats de la station de fécondation, pesée des ruches, candi, comptage varroas, traitement d'hiver, préparation du matériel pour le début de la saison apicole.
Mars *	<i>Gaufrage, fabrication de bougies*</i>
28 Mars	Tour de table, bilan, piégeage des frelons asiatiques, visite de printemps, transvasement des ruchettes en ruches, pose des hausses.
25 avril	Tour de table, ruchettes pièges, faire des colonies en ruche basse consommation, préparation des ruchettes pour les cellules d'élevage de reines.
Mai*	<i>Récolte de printemps*</i>
30 mai	Tour de table, contrôle des colonies faites le 25 avril, comptage de varroas, greffage, repartez avec vos cellules greffées.
4 juillet	JOURNEE PORTES OUVERTES à tous les adhérents de la SAHN
Juillet*	<i>Récolte d'été *</i>
26 septembre	Bilan, nourrissage, comptage de varroas, traitements d'hiver, mise en hivernage,
14 novembre	Troc trucs et savoirs faire chez Madeleine Bourdier.
Décembre*	Traitement à l'acide oxalique par sublimation*.

*** la date des activités marquées d'un * sera déterminée selon la météo*.**

Pour participer, contactez Catherine Berrubé : cathpatberrube@gmail.com

La station de fécondation abeilles noires

Saint Denis-le-Thiboult

L'année 2025 a été pour nous et pour vous celle du lancement de notre nouveau « service nuc » auquel vous avez répondu favorablement. C'est une satisfaction qui nous encourage à poursuivre ce service et, ce qui va avec, l'élevage de reines mais aussi avec l'entretien de la station, ses colonies à mâles et ses nucléis.

Notre station de fécondation est le fruit d'un travail collectif d'un groupe d'apiculteurs. Il y a les éleveurs de reines, Didier, Gilles, Florian, les éleveurs de nucléis pour le service nuc, Gilles et Vincent. Il y a aussi notre nouvelle petite équipe du château de Martainville (situé à 3 km de la station), avec Florian et Séverine qui assurent maintenant 5 animations par an au château sur des ruches en abeilles noires.

Il faut encore ajouter le travail en amont ou en parallèle de Marceau (pour les fécondations à Chausey notamment), de Christophe pour son travail de sélection et d'insémination de reines pratiqué de longue date, et enfin de Joël qui assure, en tant que président de l'Abeille Noire de Normandie, les relations avec les autres départements normands, la région et les laboratoires d'analyse génétique avec qui nous travaillons. Ces différentes participations sont bien utiles, voire indispensables pour réaliser un travail de qualité en répartissant la charge de travail. Maintenant est-ce suffisant ? Eh bien, pas forcément ! Nous aurions besoin notamment de mettre davantage de colonies à mâles (noirs) à proximité de la station et connaissons quelques possibilités d'emplacement pour cela. Alors si le cœur vous en dit et que vous n'êtes pas trop loin, contactez-nous.

Et bien-sûr les autres moyens de nous aider, c'est de commencer par prendre votre cotisation à la station pour être informé en détail de nos activités et propositions de services (vente de reines vierges ou fécondées, « service nuc » notamment).

Programme des activités proposées en 2026 (mail envoyé aux adhérents)

S 28 février	Tenue d'un stand « station de fécondation » lors du « Printemps des Abeilles » à Neufchâtel.
V 20 mars	Les conseils de début de saison pour reines et nucs.
Me 21 mai	Démonstration de peuplement des nucléis.
V 23 octobre	Bilan de la saison d'élevage.

Regards sur le Concours de Miel 2025

Pour la huitième année consécutive, la SAHN a organisé son concours de miel. Cette année, 18 miels ont été présentés. Le jury a distingué 9 échantillons qui ont ainsi obtenu un prix départemental (dont 2 hors concours) :

Catégorie	Lauréats
Miel de printemps	Argent : Sébastien Pollet Louvetôt
Miel d'été clair	Or : AGAPP Rouen
Miel d'été ambré	Or : Didier Richard Sotteville Argent : Rucher école de La Cerlangue
Miel d'été foncé	Or : Emmanuel Chanclou Saint-Arnoult Argent : CETA de Merval Bronze : Lycée Jean Prévost Montivilliers

Ces lauréats vont participer au **concours régional** organisé par le syndicat du Calvados le 24 novembre 2025 à Vieux La Romaine.

Trois seinomarins ont été récompensés au concours régional en 2024 : Florence Dauphin (bronze en miel d'été clair), la Sous-Préfecture du Havre (argent en miel d'été foncé) et les Jardins Suspendus (bronze en miel d'été foncé).

La SAHN félicite tous ses lauréats et participants pour la qualité de leur miel.

Concours de Miel 2026

➤ Devant son succès grandissant, nous l'organiserons à nouveau en 2026.

Les candidats intéressés pourront **s'inscrire dès la réunion de Neufchâtel le 28 février 2026** et y récupéreront les pots obligatoires pour la participation.

Le règlement du concours figure sur le site de la SAHN.

Cette année les frais d'inscription sont maintenus à **10 euros**.

Echange franco-allemand

L'échange avec des familles d'apiculteurs allemands de la région de Uelzen en Basse Saxe a eu lieu cette année en Allemagne entre le 17 et le 24 août. Il s'agissait de la 39ème rencontre depuis 1985.

Pendant cette semaine, les participants de la SAHN ont été reçus par les familles d'apiculteurs de la région de UELZEN en Basse Saxe. Comme à l'habitude, les contacts ont été très amicaux et chaleureux. Le beau temps présent au cours de cette semaine a facilité les nombreuses visites de notre programme :

- La visite d'une ferme d'algues à Klötze où les algues se développent dans des kilomètres de tubes de verre pour produire des compléments alimentaires et viendront peut-être prendre place dans notre alimentation future....,
- La visite du mémorial du partage allemand de Marienborn (ancien point de contrôle du passage est /ouest) et vestiges de l'ancienne frontière à Hötensleben,
- La découverte de Hambourg avec promenade en bateau dans le port sur l'Elbe,
- La visite d'une entreprise apicole et manufacture de bougies à Eicklingen, et la visite du musée du pétrole dans les vestiges du plus ancien champ pétrolier d'Europe à Wietze,
- La visite d'une ferme avicole et d'un centre de production d'orchidées à Celle,
- La visite d'une exploitation d'apiculture traditionnelle en paniers d'Allemagne du Nord à Hermannsburg et d'une ferme biologique de plantes aromatiques à Eimke

En 2026, la rencontre aura lieu en Normandie et se déroulera **du 19 au 26 juillet**. Elle est ouverte à tous les adhérents de la S.A.H.N. qui souhaitent y participer et ont la possibilité d'héberger les familles allemandes en retour, sous réserve des possibilités d'accueil des différents partenaires.

Si vous êtes intéressés par cet échange, inscrivez-vous **avant le 31 Janvier 2026** en nous adressant le bulletin ci-joint. Il est également demandé à chaque famille participant à l'échange d'adhérer à l'association EUROPE-ECHANGES (environ 30 € par famille) qui nous apporte son soutien pour recevoir nos amis allemands .

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Nombre de personnes :

Souhaite participer au Jumelage du 19 au 26 Juillet 2026.

Souhaite des renseignements sur le prochain Jumelage.

A adresser à : JP BONNEAU (adresse en page 2 du bulletin).

Assurances

Depuis l'année passée, suite à la modification de la législation européenne sur les assurances, nous ne pouvons vous proposer que les formules présentées par le SNA :

Pack Bronze : responsabilité civile : **0,45 €** / ruche.

Pack Argent : Bronze + recours, incendie/tempête/inondations : **1,75 €** / ruche.

Pack Or : Argent + vol et détérioration : **3,50 €** / ruche.

Vous ne devez faire qu'un seul choix pour la totalité de vos ruchers (**pas de panachage**). Le calcul de votre prime totale d'assurance s'obtient en multipliant le nombre de vos ruches par la prime par ruche en fonction de votre choix.

L'assurance va du **1^{er} Janvier au 31 décembre** avec une tolérance pour le mois de janvier suivant afin de permettre la rentrée des cotisations de l'année en cours.

Attention, passé le 31 Janvier vous n'êtes plus assuré, passé le 30 juin, il n'est plus possible de s'assurer pour l'année en cours.

Rappel du montant des indemnisations :

☞ **Bronze** : responsabilité civile lors de vente en stand incluse dans le prix.

☞ **Argent et Or** : forfait ruche et contenu : **100,00 €**, forfait colonie : **150,00 €**, soit **250,00 €** au total.

Nouvelle réglementation des emballages (LEKO)

Petit rappel : la responsabilité du devenir des emballages que vous mettez sur le marché vous incombe et vous devez contribuer, par le paiement d'une taxe, à l'élimination ou au recyclage de ceux-ci. La SAHN prend en charge cette taxe avec un prix fixé à la ruche : 0,10 € par ruche auprès du SNA (en 2025). Cela vous permet de faire figurer les infos tri sur vos emballages (**ATTENTION seuls les emballages de miel sont concernés !**).

Vous pouvez télécharger vos attestations assurances et Leko sur le site <https://apiconnect.fr/> en renseignant vos coordonnées. Avoir fourni son numéro de SIRET lors de l'adhésion est nécessaire...

Capture d'essaims

Une liste des apiculteurs intéressés par la capture d'essaims au cours de la saison apicole sera dressée par la SAHN. Cette liste sera communiquée aux apiculteurs de la SAHN présents dans les pages jaunes. Ceux-ci munis de ces listes redistribueront les appels en fonction de la proximité et de la disponibilité de chacun.

Nous communiquerons vers le 10 avril cette même liste aux communes du département ayant une adresse courriel. Cette liste figurera aussi sur le site de la SAHN : rubrique « Activités » page « offre de services ».

[HTTPS://www.sahn76.com/activites](https://www.sahn76.com/activites)

A retourner avant le **31 janvier 2026** à :

François Thierry 29 chemin de Saint Andrieux 76930 Octeville-Sur-Mer



Nom : ⇒	Téléphone : ⇒	N° d'Adhérent SAHN : ⇒
N° et nom de rue : ⇒	Commune de : ⇒	
<p>Je souhaite que mon nom et mon numéro de téléphone soient communiqués comme apiculteur intéressé en 2026 par la cueillette d'essaims et j'indique ci-dessous la zone où je peux intervenir.</p> <p>Le</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>		
Autour de : ⇒		



NICOTPLAST

75, Rue des Cyclamens - 39260 MAISOD
Tél. 03 84 42 02 49 - Site Web www.nicot.fr


Fabriqué
en France

Nouveauté

**Le FOND de RUCHETTE
Dadant 6 Ventilation Totale**



Tous les Éléments de la Ruche Dadant 10 :

Palette, Fond, Corps, Hausse, Baticadre, Nourrisseur Couvre-cadres, Toit...

Accessoires Divers - Matériel d'Élevage - Conditionnement :

Grille à Reine, Chasse-Abeilles, Cupule, Cadron, Pot à miel, Section...

*Retrouvez toutes nos fabrications pour l'apiculture
chez notre Distributeur LEROUGE APICULTURE*

Petites Annonces

Doivent figurer dans le texte de l'annonce : le nom, l'adresse, le prix de vente.
Pour l'an prochain, envoyez vos annonces à JM LEDOUX avant le 1^{er} octobre 26.

A vendre : Pollen de fleurs = 35 €/kg.

-Trappes à pollen de fond (fabrication Robida) pour ruches Voirnot = 20 €/pièce.

-Encyclopédie Apicole d'Edmond Alphandéry, complète (4 tomes) éd 1945 150 €

-Traité de biologie de l'Abeille sous la direction de Remi Chauvin -5 volumes
(2158 pages) - comme neufs -édition 1968 - 650 €

-Livre de Des Vault, Plaisirs et profits de l'éleveur d'Abeilles 1^{ère} éd 1865 = 65€ -
6 enfumoirs (état = de neuf à ayant « bien » servi) = 50 € le lot.

Contact : JM LEDOUX 76640 Normanville. Tél : 0668705767

Recherche Chaudière à cire.

Contact : F. THIERRY Octeville sur Mer. Tél : 06 19 69 64 78

Prêt de matériels

Les matériels suivants peuvent être prêtés à nos adhérents,

Rappel des conditions de prêt :

- Une caution de la valeur de rachat du matériel.
- Sur présentation de la carte de l'année de la SAHN.
- Pour une période d'une semaine.

Matériels	Où les trouver ?
Chaudières à cire (caution : 1.200 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jean Marie COURTOIS à Bois-d'Ennebourg○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St.-Valéry○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux○ Gilles BEGOT à Vattetot-Sous-Beaumont
Trieur à pollen (caution : 2.000 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Régis FRITOT à Rosay
Défigeurs (caution : 1.000 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jean Marie COURTOIS à Bois-d'Ennebourg○ Marc FOURNEAUX à St-Nicolas-d'Aliermont○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St-Valéry○ Gilles BEGOT à Vattetot-Sous-Beaumont
Marques à feu (caution : 200 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Christophe GAUTHIER à Osmoy-St-Valéry○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux
Réfractomètres (caution : 100 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jérôme AVENEL à Saint-Laurent-en-Caux
Extracteur 4x1/2 cadres Dadant (caution : 500 €)	Rucher école de La Cerlangue : Jean-Jacques ANCEL Rucher école de Clères : Didier LEGRAND
Banderoles SAHN (caution : 600 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jean Claude RIDEL à Touffreville la Corbeline
Panneaux d'exposition (caution : 500 €)	<ul style="list-style-type: none">○ Jean Claude RIDEL à Touffreville la Corbeline

Pour le n° de téléphone des administrateurs cf. page 2

Sauf Jean Marie COURTOIS à Bois-d'Ennebourg (tél :06 07 52 11 14)



Plan Sanitaire d'Élevage 2024-2028 SAISON 2026

Marc FOURNEAUX - Président - 903, rue de la Côte Bailly
76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

☎ 06 85 89 17 73

<https://www.gdsa76.fr>

Courriel m.fourneaux0825@orange.fr

Les activités du GDSA76, uniquement d'ordre sanitaire au service des apiculteurs adhérents, répondent aux objectifs suivants : La lutte contre les prédateurs des abeilles, la formation, la communication et l'information sanitaire, le conseil aux adhérents.

Tout est sur notre site

Venez lui rendre visite !



Vous y retrouverez les informations utiles sur le sanitaire apicole, le bulletin d'adhésion et de commande des médicaments, les coordonnées de votre TSA référent ainsi que notre actualité.



Obligatoire ! Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une **déclaration de ruches** dès l'installation de la première colonie. Cette démarche permet l'obtention d'un **Numéro d'Apiculteur**.

Mais également, **tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année ses colonies entre le 1^{er} sept. et le 31 déc.** ... La déclaration de ruches 2025 est à réaliser en ligne sur le site [Mesdémarches](#) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ...

Le GDSA s'est engagé pour le piégeage de printemps des reines avec le soutien financier du département 76 et du GDMA76. Chaque adhérent peut bénéficier d'un piège remis gracieusement contre l'engagement d'instruire une fiche de suivi des prises



En complément aux informations disponibles sur notre site, contactez la **plateforme** départementale au **02 77 64 57 76** ou <https://www.frelonasiatique76.fr/>

Mortalités Massives Aiguës d'Abeilles (MMAA)

Vous constatez parfois quelque chose de « bizarre », quelque chose qui vous interpelle sur vos colonies : maladies, intoxications, coïncidences ... **Que faire ?**

Il faut être très réactif et respecter à la lettre le protocole, c'est-à-dire :

NOTER précisément les observations et informations relatives au rucher et prendre des photos : nb de colonies du rucher, nb de colonies atteintes, nb de colonies mortes, état des colonies et des abeilles, itinéraire technique du rucher, description du rucher et de son environnement, sans quoi le dossier peut être classé comme irrecevable.

ALERTE le plus rapidement possible la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) qui **déclenchera une visite vétérinaire et des analyses de laboratoire gratuites pour l'apiculteur.**

Contact : M^{me} Priscilla GRAS ☎ 02 32 81 82 32 - Informer également le GDSA 76

Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles de Seine-Maritime

<https://www.gdsa76.fr> - Siret : 795 401 477 00011

Les obligations de l'apiculteur...

Déclarer ses ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). La déclaration se fait en ligne sur le site :

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

Au rucher, les ruches doivent être clairement identifiables par votre numéro NAPI

Assurer ses ruches

Comme tout éleveur, l'apiculteur est responsable de ses colonies et doit donc être assuré en responsabilité civile pour celles-ci. Votre contrat RAQVAM le prévoit peut-être, renseignez-vous. Sinon adhérer à l'assurance SNA (p20).

Tenir des registres...

Le **registre d'élevage** est obligatoire pour tous les apiculteurs qui vendent leur production ou qui la cèdent hors du cadre domestique privé, fortement conseillé pour les autres. Il permet à l'apiculteur d'assurer le suivi sanitaire de ses colonies et fait le lien avec le registre de traçabilité (ou cahier de miellerie) pour assurer la traçabilité des denrées alimentaires produites.

Le **cahier de miellerie** permet de répondre aux exigences réglementaires concernant la traçabilité de la production. Il contient les « entrées » de miel (origine, type de miel, quantité, extraction, conditionnement) et leurs « sorties » de l'exploitation (dates de livraison, numéros de lots...)

Déclarer ses revenus apicoles

Les revenus tirés de l'exercice de l'activité apicole sont des Bénéfices Agricoles sur le plan fiscal. Le régime du micro BA correspond tout à fait à l'activité d'un apiculteur familial, les bénéfices (micro BA) sont soumis à l'impôt sur le revenu et s'ajoute aux autres revenus imposables. Bénéfice imposable = Moyenne des recettes HT des 3 dernières années – Abattement de 87 %.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du SNA :

<https://www.snapiculture.com>

La plante mellifère de l'année...

Les érables (*Acer* sp.) sont l'un des genres les plus diversifiés au niveau de l'Hémisphère Nord. Allant des arbres aux arbustes, ils sont décoratifs pour leur feuillage, leur écorce ou encore leurs samares reconnaissables. Pour nos abeilles, ils produisent peu de pollen mais de très grande qualité ! Mais comme les érables comptent sur les insectes pour assurer leur pollinisation, ils produisent du nectar en quantité astronomique. Les érables planes, champêtres ou sycomore, espèces les plus classiques, ne fleurissent pas au même moment. Les érables planes fleurissent en mars/avril avant le débourrement des feuilles tandis que le champêtres et les sycomores fleurissent en même temps que les feuilles apparaissent donc un mois plus tard. Ils sont donc un incontournable de vos jardins...

Vous pouvez notamment retrouver ces arbres et arbustes dès maintenant à la pépinière Arbore et sens, route de Dieppe, 76660 Osmoy Saint Valéry.



PARTENAIRE DES APICULTEURS CIRIER-GAUFREUR

depuis 1878



Découvrez notre site de vente en ligne sur

WWW.LEROUGE-APICULTURE.COM

MAISON LEROUGE APICULTURE

7 Route de Colvret 60420 MAIGNELAY-MONTIGNY
Tél : 03.44.78.54.88 / api60@lerouge-apiculture.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h - ouvert l'après midi en saison